

PROGRAMME REGIONAL D'APPUI A L'AMELIORATION
DES SYSTEMES D'ELEVAGE AU MALI (PRAASEM)

PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME
AU SAHEL AU MALI PHASE II (PRAPS 2-ML)



LETTRE D'INVITATION

A

Monsieur le Directeur de la Société d'Etudes Polytechniques « I-SEPT »

Bamako-Magnambougou-Projet rue 414 – porte 358, BP 3069, Tél.: (223) 20 20 69 29,
cell. 66 74 04 23, Fax : (223) 20 20 39 52, Email: isept@afribone.net.ml, République du Mali

Objet : Contrôle-surveillance des travaux d'aménagement de cinq (05) mares et deux (02) retenues d'eau dans les régions de Koulikoro, Bougouni, Koutiala et San :
Manifestation d'Intérêt

Monsieur,

Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) est une émanation de la Déclaration de Nouakchott, suite au forum de haut niveau sur le pastoralisme organisé à Nouakchott en octobre 2013, sous l'égide du gouvernement de la République Islamique de Mauritanie, la Banque mondiale, le CILSS et les organisations d'intégration régionale. La mise en œuvre de la première phase a duré six ans (2016–2021). Elle a permis de toucher 447 475 bénéficiaires au Mali dont 32,75% de femmes contre un objectif de 440 000 bénéficiaires directs, dont au moins 30% de femmes et jeunes. La mise en œuvre de la deuxième phase (PRAPS 2) est prévue de janvier 2022 à décembre 2027. Il est prévu que le PRAPS II touche 5 350 000 bénéficiaires au Mali, acteurs des filières d'élevage pastoral (pasteurs, agropasteurs, petits opérateurs et entreprises du sous-secteur de l'élevage) dont au moins 30% de femmes.

L'objectif de développement de la phase 2 du PRAPS est “*d'améliorer la résilience des pasteurs et des agropasteurs dans certaines zones ciblées de la région du Sahel*”.

L'élevage au Mali est caractérisé par trois systèmes : l'élevage nomade, l'élevage transhumant et l'élevage sédentaire. L'élevage transhumant constitue le mode le plus répandu et se déroule à l'intérieur du pays entre les pâturages exondés et ceux inondés (bourgoutières) de la vallée du fleuve d'une part et les mares et lacs d'autre part et à l'extérieur dans les pays voisins et pays côtiers. Cet élevage est essentiellement nourri à partir des ressources pastorales naturelles. Chaque année en saison sèche les animaux souffrent dans beaucoup d'endroits par le manque de ressources surtout en eau.

La dépendance du cheptel vis-à-vis des ressources pastorales (surtout les pâturages et les points d'eau) dicte des modes d'occupation et d'exploitation de l'espace rural qui mettent les utilisateurs en compétition, voire en opposition, en particulier les éleveurs et les agriculteurs. En plus on constate que d'importantes zones de pâturages ne sont pas exploitées en saison sèche faute d'eau. Mais la stratégie nationale de l'Hydraulique Pastorale prévoit de réaliser des mares dans des zones tampons ou gites d'étapes afin de: (i) retenir les animaux pendant deux à trois mois avant leurs déplacements sur les pâturages de saison sèche ; et (ii) permettent aux troupeaux transhumants de s'abreuver au cours de leurs déplacements.

Dans le cadre de la mission citée en référence, le PRAPS-Mali envisage de recruter un bureau pour le contrôle et la surveillance des travaux **d'aménagement de cinq (05) mares et deux (02) retenues d'eau dans les régions de Koulikoro, Bougouni, Koutiala et San**. Les études techniques des travaux d'aménagement de quatre (04) mares et de quatre (04) retenues ont été réalisées par un bureau en 2024. A l'issu de ces études les résultats ont porté sur cinq (05) mares et deux (02) retenues. Un des sites n'a pas été étudiée. Elle doit être transformée en Système Hydraulique Pastorale Amélioré (SHPA). Les sites retenus sont situés dans les régions de Koulikoro, Bougouni, Koutiala et San (voir liste en annexe).

Le détail du mandat du bureau est consigné dans les termes de référence joints à la présente lettre.

Pour réaliser cette mission dont la méthode de sélection est la Sélection Fondée sur la Qualification des Consultants (QC), le Coordinateur national du PRAPS 2-ML sollicite de votre part la remise, **au plus tard le vendredi 16 mai 2025 à 12h00mn GMT**, de votre dossier de manifestation d'intérêt qui comprend : les pièces administratives à jour (Registre de commerce, Agrément ou carte professionnelle ou document équivalent, quitus fiscal, certificat de non faillite), la preuve de réalisation d'expériences similaires (attestations de services faits, copies des pages de garde et pages de signature de marchés correspondants) et les CV du personnel permanent de la firme avec la mention suivante :

- Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel au Mali Phase II (PRAPS 2-ML)
- Offre de Manifestation d'intérêt pour « **Recrutement d'un bureau pour le Contrôle-surveillance des travaux d'aménagement de cinq (05) mares et deux (02) retenues d'eau dans les régions de Koulikoro, Bougouni, Koutiala et San** ».

La remise des offres pourra se faire à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du Projet

Avenue de la Liberté sur la route de Koulouba

En Face du Stade Ouezzin, contigu à l'IPR/IFRA Annexe

Tél. 76 18 11 42/74 41 93 04/66 75 80 51

Email : fatoumata.bocoum@prapsmali.ml avec copie à dbakary57@yahoo.fr

Bamako, République du Mali

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Bamako, le **12 MAI 2025**

Le Coordinateur National par intérim
La Spécialiste en Passation de Marchés



Mme. Fatoumata BOCOUM